

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 20 mai 2021 - Délibération n° 2021/05/15

Objet : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « ACTION EDUCATIVE LOCALE ».

L'an deux mille vingt et un, le 20 mai, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace culturel Claude Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 12 mai 2021, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : COTICHE Thierry – VELLEINE-DEMAY Corinne – DESLOGES Georges – SARTY Denis – SIMON-CHAUTEMPS Franck – ESCOUBEYROU Luc – SPRINGER Liliane – POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène - MALIVERT Jacques – SUCHAUD Michelle – GARGUEL Karine – BOSLE Alain – LAGRAVE Annick – GAUTIER Laurent – BENABDELMALEK Clément – MAGOUTIER Gérard – CLOCHON Bruno – DUBREUIL Raymond – PARAYRE Régis – DUGAY Jean-Pierre – FERRAND Marc – MEYER Christian – FOUCHET Céline – MOREAU Jean-Claude – BUSSIERE Jean-Claude – RABETEAU Raymond – ROYERE Joël – SALADIN Christine – BOURDEIX Dominique – LAROCHE Michel – POITOU-LE BIHAN Delphine – LAINE Joël – GRENOUILLET Jean-Yves – CALOMINE Alain – DERIEUX Nicolas – CANFORA Carmine – NOURRISEAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – PICOURET Michel – GAILLARD Thierry – AUGUSTYNIAC Jérôme – DUGUET Pierre – TRUFFINET Jean-Claude – CAILLAUD Monique – LAPORTE Martine.

Etaient excusés : BOUDEAU Philippe – PACAUD Patrick – RIGAUD Régis – FINI Alain – VALLAYES Gaël – LEGROS Jean-Bernard – DAVID Robert – LAGRANGE Serge – BORD Jean-Jacques – PAMIES Jean-Michel – LEHERICY Joseph – DEFEMME Catherine – PATAUD Annick.

Pouvoirs (considérant la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 permettant à un conseiller d'être porteur de 2 pouvoirs) :

1. M. RIGAUD donne pouvoir à Mme POUGET-CHAUVAT
2. M. FINI donne pouvoir à M. MALIVERT
3. M. LAGRANGE donne pouvoir à M. MAGOUTIER
4. Mme DEFEMME donne pouvoir à M. GAILLARD
5. M. LEHERICY donne pouvoir à M. GAUDY
6. M. PAMIES donne pouvoir à M. ROYERE
7. M. VALLAYES donne pouvoir à Mme LAPORTE

Suppléances : M. HAMONEAU Nicolas remplace M. BERTELOOT Dominique
M. PICOURET Michel remplace M. TROUSSET Patrick
M. TRUFFINET Jean-Claude remplace Mme PATAUD Annick

Secrétaire de séance : Mme POITOU-LE BIHAN Delphine

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
64	45	52			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
52					

Suite au lancement des appels à projet des dispositifs de subventions que la Communauté de communes met en œuvre sur son territoire, pour soutenir le développement associatif local, la commission culture et vie associative s'est réunie, jeudi 6 mai 2021, afin d'étudier chacune des demandes dans le cadre du dispositif « Action Éducative Locale ».

Les élus de la commission proposent au Conseil communautaire d'attribuer les subventions suivantes :

- **Pour les Actions Éducatives Locales 2021 :**

Association	Action	Montant arrondi
UFOLEP	Ecole multisports de St Georges la Pouge et Pontarion	3 235,00 €
Tennis Club Bourgneuf	Tennis à l'école	4 025,00 €
	Ateliers pédagogiques au collège J. P. Le Doux	
	Section sportive au collège J.P. Le Doux	
	Actions éducatives auprès des jeunes licenciés	
TC La Leyrenne	Le tennis pour tous	995,00 €
USB Bourgneuf	Journée d'initiation à la pratique du football	2 325,00 €
	Structuration et pérennisation de l'école de football	
	Tournoi de futsal 2022	
Sporting Club Sardentais - Foot ACC23	Fonctionnement de l'école de foot et stage	2 825,00 €
	Challenge Maurice Faure - catégorie jeunes	
	Intervention en temps périscolaire	
Agora	Chabatx d'entrar	4 150,00 €
	Local Jeunes	
Les Plateaux Limousins	Actions éducatives à destination des enfants et des familles	2 905,00 €
Association Lampsane	Les Rendez-vous de Lampsane en Creuse Sud-Ouest	440,00 €
VASI Jeunes	Goûter à la ferme	1 180,00 €
	Atelier échange de savoir faire	
	Week-end en famille	
	Séjours enfants 6-11 ans	
	Animation jus de pomme	
Joyevivaces	Rendez-vous nature	880,00 €
Interlude	Les mercredis interlude	665,00 €
Des Racines et du Cirque	Développement de l'école de cirque	1 245,00 €
Fanfare municipale Bourgneuf	Orchestre de jeunes et création de cours de musique	1 375,00 €
Théâtr'enfants	le théâtre et l'expression corporelle comme lieu d'expérimentation artistique et civique	2 075,00 €
	Vacances théâtrales	
SPT Lavauzelle	Atelier musique et mouvement	650,00 €
Entrechats	Atelier de danse hebdomadaire	250,00 €
Télémillevaches	Atelier vidéo et interculturalité	830,00 €
Radio Vassivière	Ateliers radios trimestriels	1 145,00 €

	Ateliers "enregistrer le deho	
	Ateliers "faire une émission de radio en direct"	
	Ateliers "créer une émission radio"	
La Métive	"Badaboum" « La Colonie »	2 925,00 €
Les Michelines	Mes cartes postales sérigraphiées pour l'été	395,00 €
Instants libres	Atelier de pratique du mouvement et de la parole	895,00 €
Fanfare municipale Bourganeuf	Classe d'orchestre d'harmonie	830,00 €
Les amis de la pierre de Masgot	Animations intergénérationnelles de création autour de la sculpture	1 495,00 €
Télémillevaches	Atelier vidéo et vivre-ensemble	500,00 €
Lavaud Soubranne	Atelier pédagogique - initiation au métier du cinéma	1 660,00 €
	TOTAL	39 895,00 €

Les subventions dans le cadre du dispositif « Action Educative Locale » pour l'année 2021 représente un montant total de 39 895€.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire :

- D'approuver l'attribution et le versement des subventions selon le tableau ci-dessus,
- Autorise M. Le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Sylvain GAUDY.

